



1000979401

DATE DEPOT : 2010-02-01

NUMERO DE DEPOT : 9794

N° GESTION : 2004B15357

N° SIREN : 478343080

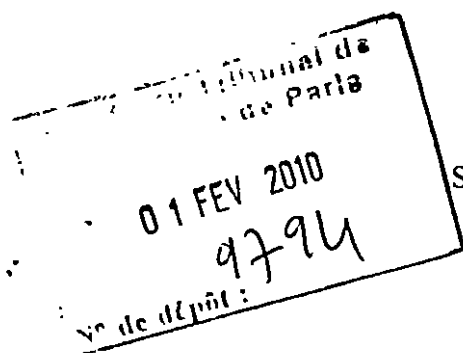
DENOMINATION : 118 218 LE NUMERO

ADRESSE : 14 BLD DE LA MADELEINE 75008 PARIS

DATE D'ACTE : 2010/01/12

TYPE D'ACTE : EXTRAIT DU PROCES-VERBAL

NATURE D'ACTE : CHANGEMENT DE DIRECTEUR GENERAL



04B15357

EC du 12/1/2010

CN

118 218 LE NUMERO
Société par actions simplifiée
Au capital de 37.000 euros
Siège social : 14, boulevard de la Madeleine
75008 Paris

R.C.S. Paris 478 343 080

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 12 JANVIER 2010

.../...

PREMIERE RESOLUTION

*Proposition de révocation de Monsieur Bruno MASSIET du BIEST
de son mandat de Directeur Général de la Société*

L'associé unique, après avoir pris connaissance des termes du rapport du Président et de ce qui a été exposé ci-dessus, décide, conformément à l'article 13.2 des statuts de la Société, de révoquer Monsieur Bruno MASSIET du BIEST de ses fonctions de Directeur Général de la Société, avec effet immédiat.

Cette résolution est adoptée par l'associé unique.

DEUXIEME RESOLUTION

*Sous réserve de la révocation de Monsieur Bruno MASSIET du BIEST de son mandat de
Directeur Général de la Société, nomination du nouveau Directeur Général de la Société*

L'associé unique, en conséquence de l'adoption de la résolution précédente et après avoir pris connaissance des termes du rapport du Président, décide, conformément aux dispositions de l'article 13.2 des statuts de la Société, de nommer :

Madame Susan JOHNSON, de nationalité britannique, née le 29 juin 1960 à Woking (Royaume Uni), demeurant 37, Fitzwilliam Quay, Dublin 4, République d'Irlande,

en qualité de Directeur Général de la Société aux fins de remplacer Monsieur Bruno MASSIET du BIEST, avec effet immédiat et pour la durée du mandat de son prédécesseur restant à courir, i.e. jusqu'à l'issue de la réunion de l'associé unique appelé à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2009.

Cette résolution est adoptée par l'associé unique.

Madame Susan JOHNSON a déclaré accepter les fonctions qui lui sont confiées et n'être l'objet d'aucune incapacité, incompatibilité ou interdiction et ne pas exercer plus de mandats sociaux que la loi n'autorise.

.../...

QUATRIÈME RÉSOLUTION

Pouvoirs pour formalités

L'associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original des présentes ou à *Annonces & Formalités Légales* à l'effet d'accomplir toutes formalités légales de publicité.

Cette résolution est adoptée par l'associé unique.

* * *

Extrait certifié conforme à l'original.



Mme Christine BAUMEISTER
Présidente